

# Dossier de demande de subvention Associations sportives

# Année 2025 A déposer avant le 15 mars 2025

Nom (	de l'association :
•••••	
•	: (une ou plusieurs cases à cocher) Subvention de fonctionnement
	Subvention exceptionnelle
	Subvention d'investissement/matériel

#### Sommaire

1.Règlement	4
2.Références et caractéristiques de l'association	
Le bureau	6
Les adhérents	7
1.Subventions accordées en 2025	9
Justification de l'emploi des subventions	9
1.Subvention de fonctionnement	11
Subvention exceptionnelle	18
Subvention d'investissement / matériel	20

#### Pièces à joindre au dossier

Sont à joindre obligatoirement avec le dossier les documents suivants :

- Un RIB
- Les statuts de l'association\*
- L'affiliation à la fédération (le cas échéant)
- Déclaration en préfecture\*
- Immatriculation au répertoire SIRENE\*
- Parution au Journal Officiel\*
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- Le rapport moral et financiers des activités
- Dernier bilan et compte de résultat
- Budget prévisionnel pour l'exercice suivant
- Pièces à joindre pour les subventions spécifiques (Cf. Demande de subvention p. 7)

<sup>\*</sup>à fournir à la première demande ou en cas de modifications.

#### Préambule:

La Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations sportives en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en les soutenant dans leurs actions.

Ces subventions concernent le soutien de l'action associative dans le domaine sportif portant sur différents domaines :

- Tous les clubs sportifs du Champsaur Valgaudemar (ayant leur siège et leur activité principale dans le Champsaur Valgaudemar). Cette intervention s'effectuera en direction des jeunes de moins de 25 ans.
- Les événements sportifs : participation aux événements sportifs en mesure d'apporter une réelle notoriété au territoire Champsaur-Valgaudemar (dimension territoriale).
- Partenariat sportif : participation ponctuelle au soutien d'un ou deux jeunes athlètes (moins de 25 ans) susceptibles de contribuer à la notoriété du territoire permettant d'accompagner le lancement de ces athlètes. Ce type de partenariat est renouvelé uniquement une seule fois, soit 2 années maximum par athlète.

Tout ce qui ne relève pas des champs définis ci-dessus ne pourra être pris en compte.

À la suite des demandes effectuées jusqu'au 15 mars de l'année en cours, la commission sport de la Communauté de Communes analysera les demandes et pourra faire des propositions d'attributions soumises au vote du conseil communautaire, en fonction des crédits disponibles prévus au budget de l'exercice.

Pour rappel, les subventions de plus de 23 000€ feront obligatoirement l'objet d'une convention.

ATTENTION : Ce dossier doit être ENTIEREMENT complété, même pour valeur nulle (mettre 0). Tout dossier incomplet ou rendu hors délai ne sera pas pris en compte, et aucune subvention ne sera alors versée à l'association.

### 1. Règlement

Ce dossier est accompagné du règlement d'attribution des subventions aux associations sportives.

Il fixe les conditions générales d'attribution ainsi que les modalités d'attribution des subventions

La signature du règlement par l'intermédiaire du cadre suivant est indispensable à la prise en compte du dossier.

#### Responsable du suivi de la subvention :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Adresse mail :

## 2. Références et caractéristiques de l'association

	I DE L'ASSOCIATION :		
Objet o	t de l'association :		
ADRES	ESSE DU SIEGE SOCIAL :		
Adress	sse :		
Code p	postal : Commune	•••••	
ADRES	ESSE POSTALE (si différente du siège social) :		
Adress	sse :		
Code p	postal : Commune :	•••••	
COORI	RDONNEES DE L'ASSOCIATION :		
Téléph	hone :		
Adress	sse mail :		
Site we	veb :		
NUME	ERO SIRET :	•••••	
Date d	de parution au Journal Officiel :		
Votre a	e association dispose-t-elle d'un agrément administra	atif ?	
	Non	Oui	
Si oui,	i, lequel ? (type d'agrément, attribué par qui, en date	e du) :	
Votre a	association est-elle actuellement dans une démarc	he qua	ilité (ISO, label) ?
	Non	Oui	Lequel ?
	Votre association est-elle reconnue d'utilité public	que ?	
	Non	Oui	

# 3. Composition de l'association

<u>Le</u>	<u>bureau</u>		
	Président(e):		
	Nom :		Prénom :
	Adresse :		
	Téléphone : Adresse m	ail :	
	Secrétaire :		
	Nom :		Prénom :
	Adresse :		
	Téléphone : Adresse m	ail :	
	Trésorier(ère) :		
	Nom :		Prénom :
	Adresse :		
	Téléphone : Adresse m	ail :	
	Autres membres du Conseil d'Administration :		
		•••••	

	•••••	••••••	••••••	•••••	•••••		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Ц								
	•••••							
<u>Le</u>	s adhérents							
	Nombres d'ac	dhérents total	:	dont	de la Commu	nauté de		
	Communes.							
П	Nombres d'ac	lhárants da m	nins da	25 ans de la (	Communauté de (	Communes :		
Ш			onis de	25 ans de la C	communaute de	communes.		
	•••••							
	Répartition ge	éographique d	les adhé	érents par con	nmune :			
Com	munes	Nombre		Communes	Nombre			
		d'adhérents	i		d'adhérents			
		<del>_</del>				<del>_</del>		
Tot	al	Moins		Total		Moins		
		de 25				de 25		
		ans				ans		
	Ancelle			☐ Le Noye	er			
	Aspres les			□ Orcière				
	Corps							
	Aubessagne			<ul><li>Poligny</li></ul>				
	Buissard			☐ Saint Bo				
	Chabottes			☐ Saint Fi				
	Champoléon			☐ Saint Ja				
	Forest Saint Julien			☐ Saint Je	an Saint Nicolas			
	Laye			☐ Saint Ju	lien			
	La Chapelle				aurent du Cros			
	La Fare				éger Les Mélèzes			
	La Motte			☐ Saint M				
	Le Glaizil			☐ Saint M	lichel de Chaillol			
	1	<u> </u>	,l_		<u>'</u>			
	Ni a sala sa ala la	<i>f</i> . <i>f</i> 1						
	Nombre de b	enevoles :						
	Nombre d'en	cadrants :						
		1						
	Nombre de sa	alariés :						
	Remarques év	ventuelles :						
_			• • • • • • • • • • • • • • • • • •					
						<b></b>		

## 4. <u>Historique de subvention</u>

#### Subventions accordées en 2025

	Votre association a-t-elle bénéficié d'une subvention de la part de la Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar pour l'année 2025 ?
	Non
	Oui, une subvention de fonctionnement, d'un montant de :
	Oui, une subvention exceptionnelle, d'un montant de :
	Oui, une subvention d'investissement/matériel, d'un montant de :
<u>Jus</u>	stification de l'emploi des subventions
	Subvention de fonctionnement
	Part de la subvention intercommunale dans le budget global de fonctionnement (%) :%
	Votre association a-t-elle bénéficié d'autres subventions de fonctionnement ?
	Description de l'activité de l'association en 2025 :
	Subvention exceptionnelle
	Part de la subvention intercommunale dans le budget affecté à un ou plusieurs événements/actions (%) :%
	Votre association a-t-elle bénéficié d'autres subventions exceptionnelles pour la réalisation d'événements/d'actions ?

Description de l'action réalisée par l'association en 2025 :
Subvention d'investissement/matériel
<u> </u>
Part de la subvention intercommunale dans le budget global d'investissement (%) :
%
Votre association a-t-elle bénéficié d'autres subventions d'investissement ?
Description de l'investigement réalisé ner l'association en 2025.
Description de l'investissement réalisé par l'association en 2025 :

# 5. <u>Demandes de subvention</u>

	et cumulables) :
	Une subvention de fonctionnement
	Une subvention exceptionnelle
	Une subvention d'investissement/matériel
<u>Su</u>	bvention de fonctionnement
	MONTANT DEMANDE POUR 2025 :€
	Part de la subvention intercommunale dans le budget global de fonctionnement prévisionnel (%) :%
	Autres subventions demandées :
	Description de l'activité de l'association pour l'année 2025 :
	Comme expliqué dans le règlement, cette subvention est en partie attribuée selon une liste de critères très précis. Les éléments demandés doivent être renseignés le plus précisément possible.
	Attention : tous les critères doivent être renseignés, même pour valeur nulle (mettre 0 le cas échéant).

#### \*\*joindre en annexe une description plus précise de ces critères

☐ Catégorie A : Ecole de sport	
Critère A1 : Nombre d'adhérents de moins de 25 ans résidant sur le territoire Comcom	Nombre :
Critère A2 : Actions tournées vers le recrutement des jeunes (détailler les	Nombre d'actions :
actions)**	
☐ Catégorie B : Encadrement	
Critère B1 : Nombre d'encadrants	Nombre :
Critère B2 : Qualité des encadrants (diplômes, formations, etc)	Niveau le plus élevé en termes de diplôme ou de formation :
Veuillez renseigner le plus haut niveau de diplôme ou de formation présent au sein de l'association.	
Un justificatif est à fournir !	Ex : Brevet d'Etat, Brevet fédéral, Diplôme Universitaire, BPJEPS, etc
Critère B3 : Nombre d'heures réalisées par les encadrants	······································
Sont compris les heures d'encadrement de l'ensemble des encadrants sur les catégories jeunes (moins de 25 ans) sur les entrainements et les compétitions (sans les déplacements)	Nombres d'heures :
Critère B4 : Nombre de bénévoles Sont comptés les bénévoles réguliers sur l'ensemble de l'année. Une liste de noms sera à joindre au dossier.	Nombre de bénévoles :
Critère B5 : Nombre d'heures réalisées par les bénévoles	Nombre d'heures réalisées par les bénévoles :
Sont comptés les heures réalisées par les bénévoles réguliers de l'association (accompagnement compétition, aides sur les événements etc.)	

Critère B6 : Frais de formation (encadrement, arbitrage, administratif)	Montant des frais de formation :€
Sont comptés l'ensemble des frais payés par l'association pour la formation de ses adhérents. Les devis de formation pour l'année de la demande de subvention seront à joindre au dossier. Les formations liées à l'exercice n-1 ne sont pas prises en compte.	
☐ Catégorie C : Compétitions	
Critère C1 : Nombres d'adhérents/équipes compétitions	
Pour les sports collectifs, renseigner le nombre d'équipe jeunes (moins de 25 ans) engagées dans des championnats.	Nombre :
Pour les sports individuels, renseigner le nombre d'adhérents jeunes (moins de 25 ans) engagées dans les tournois et coupes, championnats	
Critère C2 : Niveau d'engagement (Dép., Rég., Nat., International)	Niveau :
Est compté le plus haut niveau d'engagement en compétition d'équipe ou de sportif individuel.	
Critère C3 : Frais de déplacement	
Sont comptés les déplacements sur les lieux de compétitions jeunes (moins de 25 ans) de l'association. Est demandé le kilométrage total réalisé par l'association (kilométrage par compétition x nombre de	Kilométrage : km
véhicules déplacés (4 maximum)). Critère 4 : Frais d'arbitrage et autres	
frais liés à l'organisation de compétitions	Montant des frais :€
Sont comptés les frais liés à la réception des compétitions à domicile (arbitrage, buvette, gouters, etc.)	
Les factures seront à joindre au dossier.	

□ Sont comptés uniquement les frais d'inscription aux stages jeunes (moins de 25 ans) à la charge du club. □ Les factures seront à joindre au dossier. □ Catégorie D : Vie territoriale et coopération □ Nombre d'actions :	Critère C5 : Frais d'inscription aux stages		Montant des frais :€
dossier.  Catégorie D : Vie territoriale et coopération  Nombre d'actions :  Critère D1 : Actions auprès des établissements scolaires  Sont comptées les actions de coopération entre l'association et les établissements scolaires de la Communauté de Communes**	d'inscription aux stages jeunes (moins de 25 ans) à la charge du club.		Montant des frais :
coopération  Nombre d'actions :  Critère D1 : Actions auprès des établissements scolaires  Sont comptées les actions de coopération entre l'association et les établissements scolaires de la Communauté de Communes**			
□ Critère D1 : Actions auprès des établissements scolaires □	☐ Catégorie D : Vie territoriale e	t	
☐ Critère D1 : Actions auprès des établissements scolaires ☐	coopération		
☐ Critère D1 : Actions auprès des établissements scolaires ☐		П	Nombre d'actions :
établissements scolaires  Sont comptées les actions de coopération entre l'association et les établissements scolaires de la Communauté de Communes**			
☐ Sont comptées les actions de ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐			
coopération entre l'association et les établissements scolaires de la Communauté de Communes**	Sont comptées les actions de		
Communauté de Communes**	coopération entre l'association et les		
	Communaute de Communes		
☐ Critère D2 : Actions de collaboration ☐ Nombre d'actions :	Critàro D2 - Actions do collaboration		Nombre d'actions :
inter-associatives			
☐ Sont comptées les actions de coopération entre l'association et			
d'autres de la Communauté de			
Communes (les détailler)**	Communes (les détailler)**		
☐ Critères D3 : Aide et participation aux manifestations organisées par la			Nombre d'actions :
comcom		П	
☐ Sont comptabilisées les	Sant comptabilisées les		
manifestations organisées par la	•		
Comcom dans lesquelles l'association	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
prend part et apporte son aide dans I'organisation ou l'animation de			
l'événement **			
☐ Critère D4 : Organisation de		_	
manifestations ouvertes à tous,  d'intérêt général Nombre d'actions :			
☐ Sont comptabilisées les actions,	_		
événements, manifestations			
organisées par l'association qui		П	
"coupe" des associations et qui	"coupe" des associations et qui		
seraient ouverts aux adhérents et/ou aux non-adhérents **			

		Nombre d'actions :
☐ Critère D5 : Actions tournées vers le		
développement durable		
☐ Sont comptabilisées les actions à		
dimension environnementale (opération nettoyage du plan d'eau		
par exemple, etc) **		
☐ Catégorie E : Autonomie financi	ière	
<ul> <li>Critère E1 : Financement par d'autres moyens (autres subventions,</li> </ul>		Nombre d'actions :
sponsors, mécénat)		
☐ Sont à renseigner tous les autres		
moyens de financements que l'association se procure pour faire		
fonctionnement ses activités (autres		
subventions, sponsors, mécénat,		
ventes, buvette, recettes sur événements) **		
<ul> <li>Catégorie Ski ( à ne remplir unique pour les clubs de ski alpin et les clubs</li> </ul>	l I	
pour les clubs de ski alpin et les cl snowboard)	l I	
pour les clubs de ski alpin et les cl	l I	Nombre :
pour les clubs de ski alpin et les clus nowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.	ubs de	Nombre :
pour les clubs de ski alpin et les clus snowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour	ubs de	Nombre d'heures :
pour les clubs de ski alpin et les clus snowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.  Critère S2 : Nombre d'heures réalisées	ubs de	
pour les clubs de ski alpin et les clus nowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.  Critère S2 : Nombre d'heures réalisées par les salariés  Nombres d'heure réalisées par l'ensemble des entraîneurs	ubs de	Nombre d'heures :
pour les clubs de ski alpin et les clus nowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.  Critère S2 : Nombre d'heures réalisées par les salariés  Nombres d'heure réalisées par l'ensemble des entraîneurs (entraînements + temps de	ubs de	Nombre d'heures :
pour les clubs de ski alpin et les clus nowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.  Critère S2 : Nombre d'heures réalisées par les salariés  Nombres d'heure réalisées par l'ensemble des entraîneurs	ubs de	Nombre d'heures :
pour les clubs de ski alpin et les clus nowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.  Critère S2 : Nombre d'heures réalisées par les salariés  Nombres d'heure réalisées par l'ensemble des entraîneurs (entraînements + temps de compétition sans déplacement)	ubs de	Nombre d'heures :
pour les clubs de ski alpin et les clus nowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.  Critère S2 : Nombre d'heures réalisées par les salariés  Nombres d'heure réalisées par l'ensemble des entraîneurs (entraînements + temps de compétition sans déplacement)  Critère S3 : Montant des salaires sur la	ubs de	Nombre d'heures :
pour les clubs de ski alpin et les clus nowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.  Critère S2 : Nombre d'heures réalisées par les salariés  Nombres d'heure réalisées par l'ensemble des entraîneurs (entraînements + temps de compétition sans déplacement)  Critère S3 : Montant des salaires sur la saison  Montant de l'ensemble des honoraires payés aux entraîneurs sur	ubs de	Nombre d'heures :
pour les clubs de ski alpin et les clus nowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.  Critère S2 : Nombre d'heures réalisées par les salariés  Nombres d'heure réalisées par l'ensemble des entraîneurs (entraînements + temps de compétition sans déplacement)  Critère S3 : Montant des salaires sur la saison  Montant de l'ensemble des honoraires payés aux entraîneurs sur la saison.	ubs de	Nombre d'heures :
pour les clubs de ski alpin et les clus nowboard)  Critère S1 : Nombre de salariés  Nombre de moniteurs engagés pour l'ensemble de la saison.  Critère S2 : Nombre d'heures réalisées par les salariés  Nombres d'heure réalisées par l'ensemble des entraîneurs (entraînements + temps de compétition sans déplacement)  Critère S3 : Montant des salaires sur la saison  Montant de l'ensemble des honoraires payés aux entraîneurs sur	ubs de	Nombre d'heures :

		Non
	Votre association propose-t-elle des aides	Oui,
	tarifaires (tarif famille nombreuse,	
	participation chèque sport, etc)?	
	Quel est le volume horaire d'utilisation des	
	infrastructures communales et	Nombre d'heure :
	intercommunales par votre association?	
		Montant des adhésions :
	0	€
Ш	Quels sont les montants de l'adhésion à	
	votre association ? Le prix des licences ?	Montant des licences :€

- Rappel des pièces à fournir pour la grille de critère, indispensable à l'évaluation du montant de la subvention :
- La liste des encadrants et leurs diplômes
- Planning des entraînements et calendriers des compétitions (+kilométrage associé aux déplacements)
- Liste de noms des bénévoles réguliers
- Les devis de formation pour l'année 2025
- La liste des championnats et les adhérents/équipes engagées
- Factures d'arbitrage, de fournitures pour les réceptions matchs
- Facture des frais d'inscription aux stages pour les jeunes

 Pour la catégorie SKI, liste des entraîneurs, planning des entrainements et des compétitions, et feuilles d'honoraires

Sι	ibvention exceptionnelle
	MONTANT DEMANDE POUR 2025 : €
	Nom de l'événement :
	Description de l'événement :
	Part de la subvention dans le budget global de l'événement :%
	Utilité de la subvention dans le financement de l'événement :
	Autres subventions ou moyens de financement pour l'événement :
	Liste des pièces à fournir :
•	Budget prévisionnel de l'événement
	Les autorisations d'organisations (communales préfectorales ) (à fournir dès

réception)

### Subvention d'investissement / matériel

	Pour rappel, les subventions d'investissement / matériel peuvent être demandées une fois tous les 3 ans maximum par l'association.
	MONTANT DEMANDE POUR 2025 :
	Motif de financement :
	•••••
	Part de la subvention dans l'investissement :%
	Autres moyens de financement pour cet investissement :
	······································
	······································
	Liste des pièces à fournir :
•	Devis des investissements/achats
•	Les factures seront à envoyer pour le versement de la subvention.

## 6. Bilan financier de l'association – 2025

Ц	<ul> <li>Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il convid les dates de début et de fin d'exercice (12 mois).</li> </ul>				preciser
	Date de début :		Da	Date de fin :	
	□ DEPENSES (charges)			□ RECETTES (produits)	
	Achats			Ventes de produits	
	Prestations de service			Ventes de produits finis	
	Fournitures (eau, électricité,)			Prestations de services	
	Fournitures d'entretien et de			Ventes de marchandises	
	petit équipement			Produits des activités annexes	
	Fournitures administratives				
	Autres fournitures			Subventions d'exploitation	
				Etat (à détailler) :	
	Services extérieurs			Région	
	Locations mobilières et			Département	
	immobilières			Communauté de Communes	
	Charges locatives et de			Autres communes	
	copropriété			Organismes sociaux (à détailler :	
	Entretien et réparations			CAF)	
	Primes d'assurance Documentation			Agence de service et de paiement	
	Divers			(ex CNASEA)	
	Divers				
П	Autres services extérieurs			Autres produits de gestion	
П	Rémunération d'intermédiaires et			courante	
	honoraires			Adhésions	
	Publicité, publications			Cotisations	
	Déplacements, missions et			Dons	
_	réceptions			Autres (à détailler)	
	Frais postaux et de			Duaduita financiana	
	télécommunication			Produits financiers	
	Services bancaires				
				Produits exceptionnels sur	
	Impôts et taxes			opérations de gestion sur	
	Impôts et taxes sur rémunération			exercice antérieur	
	Autres impôts et taxes				
				Reprise sur amortissement	
	Charges de personnel			/ provisions	
	Rémunération du personnel			/ provisions	
Ц	Charges sociales				
	Autres charges du personnel				
	Autres charges de gestion				
	courante				
	Redevances (SACEM)				
	Subventions versées par l'association				
	Cotisations liées à la vie statuaire				
	Charges financières				
	Charges excentionnelles				

<ul><li>Dotations aux amortissements</li></ul>		
□ TOTAL		
☐ SOLDE = PRODUITS - CHARGES		

## 7. Budget prévisionnel de l'association – 2025

	□ DEPENSES (charges)		□ RECETTES (produits)	
	Achats		Ventes de produits	
	Prestations de service		Ventes de produits finis	
	Fournitures (eau, électricité,)		Prestations de services	
	Fournitures d'entretien et de		Ventes de marchandises	
	petit équipement		Produits des activités annexes	
	Fournitures administratives			
	Autres fournitures		Subventions d'exploitation	
			Etat (à détailler) :	
	Services extérieurs		Région	
	Locations mobilières et		Département	
	immobilières		Communauté de Communes	
	Charges locatives et de		Autres communes	
	copropriété		Organismes sociaux (à détailler :	
	Entretien et réparations		CAF)	
	Primes d'assurance		Agence de service et de paiement	
	Documentation		(ex CNASEA)	
	Divers			
			Autres produits de gestion	
	Autres services extérieurs		courante	
	Rémunération d'intermédiaires et		Adhésions	
_	honoraires		Cotisations	
	Publicité, publications		Dons	
	Déplacements, missions et		Autres (à détailler)	
	réceptions			
	Frais postaux et de télécommunication		Produits financiers	
П	Services bancaires			
	Services baricaires		Produits exceptionnels sur	
	Impôts et taxes		opérations de gestion sur	
	Impôts et taxes sur rémunération		-	
	Autres impôts et taxes		exercice antérieur	
	Autres impots et taxes			
	Charges de personnel		Reprise sur amortissement	
	Rémunération du personnel		/ provisions	
	Charges sociales			
	Autres charges du personnel			
	Autres charges de gestion			
	courante			
	Redevances (SACEM)			
П	Subventions versées par l'association			

☐ Cotisations liées à la vie statuaire		
<ul> <li>Charges financières</li> <li>Charges exceptionnelles</li> <li>Dotations aux amortissements</li> </ul>		
□ TOTAL		
☐ SOLDE = PRODUITS - CHARGES		•